

# En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 10 / N° 15 / 19 novembre 2024

## Nouvel objectif de retour à l'équilibre budgétaire

Dans la foulée des récentes informations diffusées il y a quelques semaines, nous vous avons mentionné les attentes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) quant à l'échéancier de réalisation du retour à l'équilibre fixé au 31 mars 2025.

Le déficit anticipé de notre CISSS pour l'année 2024-2025 atteint 38 millions \$, dont 30 millions \$ sont attribuables en très grande partie au recours à la main-d'œuvre indépendante (MOI).

Dans un premier temps, le Ministère avait autorisé le déficit de 30 millions \$ relié à la MOI, de sorte que le déficit à éliminer s'élevait à 8 millions \$. Toutefois, il vient de demander à l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux d'accélérer la résorption de toute forme de déficit. Dans notre cas, la cible serait d'éliminer 90 % de notre déficit, ce qui représente une somme de 34 millions \$.

### Tour de roue additionnel requis

Déjà, un travail colossal a été amorcé. Des mesures ont été précisées, à savoir une analyse de la structure de poste au sein de l'organisation, l'évaluation de la performance administrative et la suspension de nouveaux projets. Considérant le nouvel objectif du Ministère, nous allons poursuivre et même devoir accélérer davantage la cadence afin d'identifier d'autres pistes d'optimisation et des possibilités additionnelles relativement à la réduction de la MOI.

Il s'agit d'un défi important dans le contexte où nous devons maintenir les services aux usagers, tout en minimisant les impacts au sein de notre organisation. Cette réalité est identique pour tous les établissements au Québec, qui doivent jongler avec les mêmes impératifs que nous.

Sachez que nous évaluons la situation avec la plus grande

minutie, en mettant tout en œuvre pour mobiliser l'ensemble de notre personnel en vue d'atteindre cet objectif commun. Nous continuerons de vous tenir informés de l'évolution de cet exercice. Nous vous invitons également à échanger sur le sujet avec votre supérieur immédiat et à nous interpeller par le biais de la boîte courriel PDG (bureau.pdg.cisssbsl@sss.gov.qc.ca) pour nous transmettre des questions ou des commentaires.

Nous souhaitons remercier sincèrement nos équipes de continuer d'unir leurs efforts tout en étant attentives aux besoins des collègues et des individus.

Le président-directeur général,  
Dr Jean-Christophe Carvalho

## En bref

### Grève chez Postes Canada

La grève chez Postes Canada pourrait engendrer un délai supplémentaire dans la livraison et la réception du courrier. Pour les détails sur les impacts et les façons de faire vos envois, [consultez la note de service de la nouvelle intranet du 15 novembre 2024.](#)

### Loi sur le tabagisme : rappel

Depuis 2015, la Loi concernant la lutte contre le tabagisme (L-6.2) interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des établissements de santé et de services sociaux et à l'extérieur dans un rayon de 9 mètres (30 pieds) de toute porte, fenêtre ou prise d'air communiquant avec l'intérieur. Elle interdit également d'aménager un abri pour fumeur sur le terrain d'un établissement de santé et de services sociaux ou scolaire.

Rappelons que le fait de contrevenir aux normes d'utilisation, d'installation, de construction ou d'aménagement de lieux pour fumeurs permises par la Loi est une infraction pouvant amener des amendes entre 1 000 \$ et 50 000 \$.



**Ensemble, en période de changement**

Prévenir / Accompagner / Prendre soin

Pour en savoir plus sur les actualités et les prochaines avancées de Santé Québec, [visitez la nouvelle section intranet](#) accessible à partir du bouton « Ensemble, en période de changement », en page d'accueil. Les informations ont été regroupées à cet endroit.

## Télétravail hors Canada

Il n'est pas autorisé d'effectuer du télétravail hors du Canada sauf dans le cadre d'un événement relié au travail ou pour assister à une formation spécifique se tenant exclusivement hors du Canada.

De plus, si l'utilisation des équipements du CISSS (ex. : ordinateurs portables) en dehors du pays est requise, une autorisation de la direction concernée est nécessaire. Par la suite, une demande doit être réalisée à la Direction des ressources informationnelles dans Octopus.

En ce qui concerne les outils de collaboration tels qu'Outlook et Teams, ils deviennent automatiquement non disponibles en dehors du pays.

Pour tous les détails sur les modalités, [consultez la nouvelle intranet du 18 novembre dernier.](#)

## Sondage universel auprès de la main-d'œuvre d'Agrément Canada

La participation de l'ensemble de la main-d'œuvre et des médecins est essentielle, afin de permettre de recueillir de précieuses informations sur la sécurité des usagers ainsi que sur la qualité des soins et services, votre environnement de travail et votre bien-être.

Accédez au sondage [au moyen de ce lien](#) ou à l'aide du code QR.



La date limite pour répondre au sondage est fixée au 29 novembre 2024.

Nous vous remercions pour votre dévouement et votre contribution envers le CISSS du Bas-Saint-Laurent. Ensemble, nous pouvons continuer à améliorer notre lieu de travail.

## Vous souhaitez prendre un rendez-vous?

Vaccination

Dépistage

Prélèvement et prise de sang

En ligne : [clicsante.ca](https://clicsante.ca)

Par téléphone : **1 888 862-3487**

Option 1 : vaccination

Option 2 : dépistage

Option 3 : prélèvement et prise de sang

Québec

## La recherche de bénévoles se poursuit!

Saviez-vous que 100 % des personnes qui font du bénévolat ressentent des effets positifs sur leur santé? Nos installations sont à la recherche de personnes bénévoles de tout âge pour donner de leur temps et de leur soutien. Si vous connaissez des personnes intéressées à faire partie de notre équipe de bénévoles ou si vous souhaitez en savoir davantage, il suffit de remplir le formulaire au [cisss-bsl.gouv.qc.ca/benevole](https://cisss-bsl.gouv.qc.ca/benevole) ou de contacter Gina Marmen au 1 833 734-0136.

## Rappel – Élections au comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII)

Le conseil des infirmières et infirmiers du Bas-Saint-Laurent est en élections cet automne pour quatre postes au sein de son comité exécutif (CECII).

Les postes en élections sont associés :

1. Au programme SAPA (DPHLD et DPSAD)
2. Au programme DSI
3. Au programme DSP (incluant DPSPC)
4. Au programme DI-TSA-DP

### Pour plus d'information

- [Avis – Élections CECII](#)
- [Bulletin de mise en candidature](#)

Vous pouvez également consulter [la section intranet du CII](#) ou contacter Mme Alexandra Soucy, présidente d'élection du CECII, à l'adresse suivante : [alexandra.soucy.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:alexandra.soucy.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca).

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



## Le parc automobile du CISSS du Bas-Saint-Laurent devient Mobigo

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel lancé dans le cadre du concours *Trouvons un nom pour notre parc auto*, et nous tenons à vous en remercier chaleureusement. Nous avons été impressionnés par l'enthousiasme et la créativité dont vous avez fait preuve pour nous aider à trouver un nom accrocheur pour notre parc auto.

Avec plus de 85 suggestions reçues, toutes aussi inspirantes les unes que les autres, vous avez rendu la sélection aussi difficile que passionnante. Nous avons le plaisir de vous annoncer que le parc automobile du CISSS du Bas-Saint-Laurent portera désormais le nom de Mobigo. Rappelons que ce changement s'inscrit dans notre volonté de



moderniser l'image de notre parc automobile symbolisant notre engagement à offrir une mobilité flexible, efficace et durable aux membres du personnel et à l'ensemble de la communauté du CISSS.

Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre participation!

## Astuces DPÉ : recevoir les résultats d'investigation dans sa boîte de réception DP

Pour recevoir les résultats de laboratoires et d'imagerie dont vous êtes le prescripteur (ou en copie conforme), il suffit de faire une demande aux pilotes du DPÉ pour que cette fonctionnalité soit attribuée à votre compte.

Vu	Vu par	Signé	État de l'envoi	Type du document	Date d'envoi	Motif d'envoi	No dossier	Paix	Normalité	Date d'intervention	Titre	No version	État
				Hématologie	2024-09-18 11:40	Résultat d'in...	3239606	M...	Haut	2024-09-13 11:55	LIQUIDES BIOLOGIQUES	2	Final
				Hématologie	2024-09-19 09:37	Résultat d'in...	4239537	D...	Haut	2024-09-19 08:55	FORMULE SANGUINE	1	Final
				Biochimie	2024-09-19 09:45	Résultat d'in...	4239537	D...	Haut	2024-09-19 08:55	Glycémie, Note glycémie à jeun, Lipase, CRÉ...	1	Final
				Hématologie	2024-09-19 08:30	Résultat d'in...	262611	G...	Bas	2024-09-19 08:20	FORMULE SANGUINE	1	Final
				Biochimie	2024-09-19 09:13	Résultat d'in...	262611	G...	Haut	2024-09-19 08:20	Glycémie, Note glycémie à jeun, CRÉATINIE...	1	Final
				Microbiologie	2024-09-19 09:16	Résultat d'in...	3208417	G...	Haut	2024-09-19 08:25	CORONAVIRUS (COVID19)	2	Final

Pour contacter les pilotes DPÉ : [pilotes.reg.dpe.dqpe.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pilotes.reg.dpe.dqpe.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)

Si vous avez des problèmes dans l'utilisation du DPÉ, contactez le CSU au 1 844 400-2433 (AIDE) ou faites une demande Octopus.

## Mise à jour de vos coordonnées dans le bottin du CISSS

En cette période de mutation de postes, nous vous rappelons que vous devez mettre à jour, si nécessaire, votre message de boîte vocale, votre signature courriel ainsi que certaines informations relatives à votre fiche professionnelle dans le bottin du CISSS. Ces démarches sont importantes afin de permettre à vos collègues et partenaires de vous joindre sans difficulté. Notez que vous n'avez pas à modifier votre nouvelle adresse courriel (@sante.quebec) dans le bottin. Une fois le processus de transition

terminé, l'information se synchronisera automatiquement.

### Le bottin

Pour mettre à jour votre fiche, à partir de votre session Windows, [rendez-vous dans Octopus](#) à partir de l'intranet du CISSS sous Applications informatiques > Administratives > Octopus CISSS. Une fois dans Octopus, cliquez sur le petit pictogramme en haut à droite.

Il est possible de modifier certaines informations relatives à votre fiche professionnelle

(téléphone, cellulaire, site, etc.). Toutes les autres données non modifiables telles que la direction, le supérieur immédiat, etc. proviennent de Logibec GRH/Paie. Si vous constatez une irrégularité, nous vous invitons à [remplir une requête Octopus](#) sous DRI (Service informatique) > 01- Applications administratives (..) > Bottin CISSS du Bas-Saint-Laurent > 01. Besoin de faire modifier ma fiche employé.

## Vaccination Travailleurs de la santé et médecins

COVID-19  
Grippe



1

Vaccination **avec rendez-vous** dans tous les centres hospitaliers et certains CLSC (plages réservées aux travailleurs de la santé).

[Visitez notre page intranet](#) pour consulter les horaires par installation ou utilisez le code QR.



2

Vaccination **avec rendez-vous** dans un point de service local (PSL) ou un des sites de vaccination populationnels [sur la plateforme Clic Santé](#) ou par téléphone : 1 888 862-3487.